



demande de rachat partiel sur assurance vie

Par **framboise197**, le **31/08/2011** à **13:21**

Bonjour, fin avril dernier j'ai fait une demande écrite auprès de mon conseiller bancaire pour des rachats partiels de mon contrat d'assurance vie, sous forme de versements trimestriels. En mai j'ai reçu un courrier m'informant que le premier rachat serait disponible en fin de mois or mon compte n'a pas été crédité. J'ai appelé mon conseiller qui m'a dit que comme il s'agissait de versements trimestriels il me fallait attendre un délai de 3 mois. J'ai envoyé un recommandé AR au service clientèle en demandant des explications car en 2006 j'avais fait la même démarche et je n'avais eu qu'un mois d'attente. Non seulement je n'ai eu aucune réponse (cela fait plus de 2 mois) de leur part mais le mois d'août est passé et je n'ai pas reçu le papier qui d'habitude signale l'arrivée du versement sur mon compte courant. J'ai à nouveau rendez vous avec mon conseiller mardi 6 septembre mais je voulais savoir quelles sont les lois ou les articles du code civil qui garantissent mes droits au cas où je n'arriverais pas à m'entendre avec lui. Merci